

06-03-2017 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 6 mars 2017, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre, Normand St-Laurent et Réjean Hudon. Le conseiller Richard Fournier est absent.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 février 2017
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) -----
6. Invitations
 - a) -----
7. Demandes de don et d'appui
 - a) École Polyvalente de Sayabec
 - b) Rassemblement des 50 ans et plus du BSL
 - c) Jeunesse J'écoute
8. Mise à jour – Dossiers des élus
9. Abrogation de la résolution 17-17
10. Avis de motion du règlement 214 modifiant le règlement 142 concernant la tenue des séances du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas ainsi que l'horaire d'ouverture du bureau municipal
11. Vente pour taxes
12. Fonds de développement des territoires (FDT)
13. Redevances municipales (TPI)
14. MTMDET – permis d'intervention
15. MTMDET – permis d'intervention pour des travaux d'urgence
16. Mandat au service de génie de la MRC de la Matapédia
17. Suivi de dossiers
18. Divers: a) b) c) d)
19. Questions de l'assemblée
20. Levée de la réunion

26-17

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

27-17

Adoption du procès-verbal

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le procès-verbal du 6 février 2017 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

28-17

Adoption des comptes

Proposé par Réjean Hudon et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Poste Canada, #136457, timbres	1 563.66
Biblio St-Cléophas, 1 ^{ière} tranche volume	600.00
Registraire des entreprises, #1563, déclaration annuelle musée	17.00
Hydro-Québec, #650501812720, éclairage public	185.59
Télus, 5363101, camping	65.48
Télus, 5361347, centre P.É.St-Pierre	78.27
Ministre des Finances, CA mise à niveau champ d'épuration	654.00
Télus, 5363023, Hôtel de Ville	222.89
Entreprises Clermont Gauvin, 4 ^{ième} vers déneig. chemin	17 598.43

COMPTES NON PAYÉS

Bonichoix, #567366, article nettoyage	10.81
Bou langer Alain, #2 ^{ième} vers. déneigement cours mun.	505.89
Camping Qc, #43155, frais de classification	278.85
Clérobéc, #10754-10876-1094611143, mat. cuisine et musée	263.23
Conciergerie d'Amqui, 3 collectes de février 2017	1 149.04
Conciergerie d'Amqui, #133180, article de nettoyage	248.84
Kopilab, 199852-200018, photocopieur	716.03
Lagacé Jean-Pierre, #1, convoyeur	2 500.71
Gratien Lebrun & fils, #8597, inspection fournaise à l'huile	172.46
Librairie d'Amqui, #590697, fourniture bureau	34.46
MRC Matapédia, #17265-17278-17296-17317-17335-17353, répartitions et quotes-parts générales	26 563.02
Papeterie Bloc-Notes, #696156, fourniture bureau	80.44
RPF Ltée, #52834-52957, convectair stat pomp, batterie centre PÉSTP	437.23
SNC-Lavalin, #1290985, hon. mise à niveau champ d'épuration	546.13
SADC, #OP_2017-021, brunch-conférence Amqui	40.00
Télus, #5361347, centre P.É.St-Pierre	78.60

29-17 **École Polyvalente Sayabec**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas fasse un don de 75\$ à la Polyvalente de Sayabec pour la soirée des Gratificats qui se tiendra mercredi le 7 juin prochain, à 19h00, au Centre communautaire de Sayabec. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

30-17 **Rassemblement des 50 ans et plus du BSL**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité fasse un don de 50\$ à l'organisation du rassemblement des 50 ans et + du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu les 2 et 3 juin prochain à Sayabec afin de les aider pour leur fête. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

31-17 **Jeunesse l'écoute**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de donner à l'organisme "Jeunesse J'écoute" un montant de 25\$ pour l'année 2017. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

32-17 **Mise à jour - Dossier des élus**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que monsieur Jean-Paul Bélanger, maire fasse une mise à jour de la responsabilité de chaque élu. M. le maire décide donc de distribuer les dossiers aux élus comme suit:

<u>Responsabilité</u>	<u>Conseillers</u>	<u>Substitut</u>
Chemin	<u>Gilbert</u>	<u>Roland</u>
Bâtiment (352, 356 et 370)	<u>Roland</u>	<u>Richard</u>
Forêt de proximité	<u>Réjean</u>	<u>Roland</u>

SUITE...

<u>Responsabilité</u>	<u>Conseillers</u>	<u>Substitut</u>
Organisme bassins versants	<u>Réjean</u>	<u>Roland</u>
Camping	<u>Normand</u>	<u>Richard</u>
Chauffage	<u>Roland</u>	<u>Réjean</u>
Responsable Question Famille	<u>Roland</u>	<u>-----</u>
Chemin de St-Rémi	<u>Gilbert</u>	<u>Normand</u>
Comité de liaison (éolienne)	<u>Jean-Paul</u>	<u>-----</u>
Terrains municipaux	<u>Roland</u>	<u>Richard</u>

Représentants des Comités

Loisirs	<u>Normand</u>
Comité de l'Avenir	<u>Normand</u>
Fermières	<u>N/A</u>
Table d'harmonisation	<u>Roland</u>
CLEA	<u>N/A</u>
Fabrique	<u>N/A</u>
CCU	<u>Gilbert</u>
Bibliothèque	<u>Normand</u>
Musée	<u>Roland</u>

Aqueduc et égout Jessy Boulanger et Nelson Sirois

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

33-17**Abrogation de la résolution 17-17**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal abroge la résolution 17-17 adoptée le 6 février dernier. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

34-17**Avis de motion du règlement 214 modifiant le règlement 142 concernant la tenue des séances du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas ainsi que l'horaire d'ouverture du bureau municipal**

Avis de motion est donné par Roland St-Pierre, conseiller, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté le règlement numéro 214 modifiant le règlement 142 concernant la tenue des séances du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas ainsi que l'horaire d'ouverture du bureau municipal.

35-17**Vente pour taxes**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas approuve l'état préparé par la secrétaire-trésorière en regard des personnes endettées pour taxes municipales le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal; de plus que la secrétaire soit autorisée à soustraire de ladite liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté ses arrérages. Le conseil accepte les ententes de paiements concernant quelques propriétaires. Les propriétaires ayant des arrérages de 3 ans 2014-2015-2016, seront envoyés en vente pour taxes si le montant de 2014 n'est pas acquitté avant le 20 mars 2017. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

36-17**Fonds de développement des territoires (FDT)**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu par le conseil que la municipalité de Saint-Cléophas participe au Fonds de développement des territoires et s'engage à verser un montant de 5 000\$. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

37-17

Redevances municipales (TPI)

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas désire que la méthode du 20% soit appliquée pour la distribution des redevances municipales concernant les TPI. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

38-17

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - permis d'intervention

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

POUR CES RAISONS, il est proposé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2017 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer lesdits permis d'intervention.

39-17

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - permis d'intervention des travaux d'urgence

Considérant que la municipalité s'engage à demander une permission de voirie pour tous les travaux d'urgence non planifiés pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017;

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qu'aucun dépôt de garantie ne soit exigée pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas 10 000\$ puisque la municipalité de Saint-Cléophas s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports la délivrance officielle d'un permis d'intervention pour des travaux d'urgence qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2017 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer lesdits permis d'intervention. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

40-17

Mandat au service de génie de la MRC de La Matapédia

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas fera l'inspection des conduites d'égout durant l'année 2017;

Par conséquent, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité mandate le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la réalisation de l'appel d'offres et le suivi des inspections. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 18 de l'ordre du jour:

Suivi de dossier des élus

- Gilbert Gauvin:** La municipalité a reçu des soumissions pour les armoires de la cuisine qui sont beaucoup trop haute. Le conseil va regarder pour autre chose et suite aux informations reçues il prendra une décision. Concernant le Chemin St-Rémi, de gros changement sont à venir et des rencontres vont avoir lieu sous peu.
- Richard Fournier:** Absent
- Roland St-Pierre:** Des travaux pour la fournaise devront être fait au printemps. Pour le terrain municipal, demande d'aide à la MRC de La Matapédia étant donnée la complexité du ruisseau.
- Normand St-Laurent:** Les travaux de la biblio ne sont pas commencés et ils devront être terminés avant le 30 septembre 2017. Le plancher devrait être installé sous peu. Le mois prochain je vais avoir le compte-rendu des activités organisées par Les Loisirs durant le carnaval.
- Réjean Hudon:** Il y eu une rencontre concernant les TPI et la résolution 37-17 a été adoptée.
- Jessy Boulanger:** Le galonnage du mois de février est de 1 350 litres par jour par résidence (sensiblement la même consommation que l'an passé).

41-17

Fonte des neiges

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate Jessy Boulanger, employée municipale, à faire la vérification préventive des fossés lors de la fonte des neiges et s'il est nécessaire d'enlever la neige dans ceux-ci pour l'écoulement des eaux, elle en informera la directrice générale et mandatera un entrepreneur afin d'exécuter lesdits travaux. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

42-17

Médiaposte – Comité pour centième anniversaire de la municipalité

Proposé par Roland St-Pierre et résolu par le conseil municipal pour que la directrice générale envoi un médiaposte à chaque adresse civique afin qu'un comité soit formé pour le centième anniversaire de la municipalité. Les gens auront jusqu'au 24 avril pour donner leur nom. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

43-17

Levée de la séance

Proposé par Gilbert Gauvin que la séance soit levée à vingt heures quarante-cinq minutes (20h45).

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.